



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 4 198 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la coordination du don et de la transplantation d'organes requiert une expertise unique et hautement spécialisée, distincte de celle d'une banque de sang et de tissus;

CONSIDÉRANT QUE la prise en charge du donneur, l'attribution équitable et la logistique interhospitalière impliquent un suivi efficace et rapide ainsi que des interventions adaptées en temps réel sur l'ensemble du territoire québécois;

CONSIDÉRANT QUE le risque de perte ou de dilution de l'expertise et de rupture dans la chaîne du don en cas de fusion avec une structure aux missions divergentes;

CONSIDÉRANT QUE la vie des patients en attente de transplantation dépend directement de la compétence et de la mobilisation efficace et rapide de l'équipe actuelle de Transplant Québec.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de maintenir toutes les activités de coordination du don et de la transplantation d'organes sous la gestion indépendante de Transplant Québec.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Guillaume Cliche-Rivard
Député Saint-Henri-Sainte-Anne**

24 février 2026

Date de signature de l'extrait